



Mise à jour orale par la Haute-Commissaire sur la situation des droits de l'homme au Bélarus

Genève, le 25 février 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse remercie la Haute-Commissaire pour son rapport bien-fondé.

La Suisse reste profondément préoccupée par la détérioration de la situation des droits de l'homme au Bélarus au cours des derniers mois. La persécution et détention arbitraire des représentants de l'opposition, de la société civile et des médias, ainsi que de manifestants pacifiques continuent, en violation des obligations internationales du Bélarus. Nous appelons le gouvernement du Bélarus à ne punir personne pour avoir exercé ses droits de l'homme et libertés fondamentales. Tous ceux et celles qui sont détenus arbitrairement doivent être libérés immédiatement.

Le Bélarus est tenu de mener des enquêtes indépendantes, transparentes et impartiales sur toutes les allégations de violations des droits de l'homme et de traduire les auteurs présumés de ces actes en justice. Le rapport montre que le gouvernement n'a pas pris de mesures crédibles pour enquêter sur ces violations. Nous appelons le Bélarus à enquêter immédiatement sur les violations graves des droits de l'homme décrites dans le rapport.

En conclusion, la Suisse continue d'appeler le gouvernement du Bélarus à engager un dialogue inclusif et avec tous les acteurs nationaux, y compris l'opposition et la société civile, afin de trouver une résolution de la crise.

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, www.dfae.admin.ch/missny